

L'évadé de Besançon s'excuse, la police l'arrête le lendemain

Il avait nargué la police après son évasion. Il avait son mea culpa à la télévision. Il est désormais en garde à vue.

[Mis à jour le 10 août à 11h]

Fin de cavale pour Saïd Bahmed, arrêté dans un local technique d'un immeuble de son quartier d'origine tôt ce mercredi matin. Police et gendarmerie avait lancé une opération coordonnée dans trois refuges potentiels pour le fuyard. L'arrestation s'est déroulée "*sans incident ni difficulté*". Saïd Bahmed a été placé en garde à vue.

[Le 9 août]

La vidéo qu'il avait mise en ligne pour [narguer la police après son évasion](#) à été vue plus de 300 000 fois, et il regrette aujourd'hui son geste.

Saïd Bahmed s'est en effet confié [devant une caméra de France 3 Franche-Comté](#) pour faire son mea culpa. Le jeune homme explique qu'il est affecté par les larmes quotidiennes de sa mère. Il propose de se rendre si on lui promet d'être incarcéré prêt de chez lui, ou à Besançon. Il regrette aussi avoir "*pété les plombs*" lors de son évasion au tribunal de Besançon le 27 juin dernier, mais ses conditions de détention étaient trop dures, dit-il.

Saïd Bahmed dit aussi vouloir une vie normale, et qu'il aimerait se faire connaître "*dans le milieu du rap, pas dans le milieu de la criminalité*".